

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

Rhône et départements limitrophes. . . . 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Etranger. le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

TOUS LES JOURS DE 2 A 4 HEURES, LES DIMANCHES ET FÊTES EXCEPTÉS

Vente en gros : Rue Mulet 8.

SOMMAIRE : LES ÉLECTIONS, Joseph Véry. — BULLETIN POLITIQUE, X. — A TRAVERS LA SEMAINE. — LE CRIME ET L'IGNORANCE, L. Ducurtyl. — POIGNÉE DE VÉRITÉS, Pierre Marcel. — UNE ARME, Incognitus. — PÈLERINAGE A PARAY-LE-MONIAL. — LA POLITIQUE ET LE CLERGÉ, André Dufaut. — LES EXPORTATIONS ET MES PORTE-PLUME, Augustin Rémy. — LES MANÈGES CONTRE LA FR. MAC. Nemo. — BIBLIOGRAPHIE, J. Duchâtel. — VARIÉTÉS, Antoine-François, MARCHÉS, Thur. Lep.

LES ÉLECTIONS

Avec la chute de Ferry et l'avènement du ministère Brisson, la République a fait un pas décisif dans la voie de la Révolution. Vouloir le nier ou se refuser à le voir, c'est myopie d'esprit ou lâcheté de cœur. Aujourd'hui la situation est précise et sans équivoque : d'un côté les honnêtes gens, de l'autre côté les fauteurs de désordre et les intrigants.

La coterie opportuniste garde encore les places, mais sent bien que son pouvoir lui échappe ; ses jours sont comptés, les prochaines élections lui donneront le coup de mort. Derrière elle, et la poussant sans trêve ni merci à la porte, hurle la bande encore peu nombreuse mais décidée et audacieuse des Jacobins. Voilà quinze ans qu'ils guettent l'occasion, et attendent l'heure propice pour monter à l'assaut du gouvernement. Dans cette longue attente, leur appétit, aiguë par mille privations, est devenu le désir de tout dévorer ; leurs convoitises, excitées par la vue des opportunistes qui depuis tant d'années font ripaille aux dépens de la France, et de maigres qu'ils étaient sont devenus gros et gras, leurs convoitises tournent à la rage furieuse. Partout dans les villes et dans les campagnes ils s'agitent, se montrent, crient bien haut en attendant l'instant d'agir. Ils fondent des Jacobinières, des journaux, insultent les curés, promettant à tous les paresseux, à tous les déclassés, place large et commode au râtelier de l'État. L'enrôlement des volontaires Jacobins est depuis longtemps commencé, mais jamais les recruteurs n'avaient eu semblable succès. Le commerce en souffrance, l'industrie sans vigueur, la guerre, qui là-bas en Chine décime nos soldats, font bien des mécontents et bien des malheureux. Les Jacobins ne l'ignorent pas. Ils vont donc à tous ceux qui souffrent et les appellent à eux. Souvent, trop souvent leur appel est entendu, et des milliers de braves gens égarés par leurs mensonges, travaillent pour la Révolution.

Or, nous sommes à la veille de la grande lutte qui va décider de l'avenir de la France. Les élections générales arriveront dans quelques mois. C'est dire que la lutte sera limitée entre les hommes d'Ordre et les Jacobins, et qu'elle aura pour résultat : l'ordre ou l'anarchie.

— Que faire ? Rien n'est plus simple. Il faut que tous les honnêtes gens se groupent et se comptent. Ils sont, et bien souvent ne s'en doutent pas, la majorité et la force vive du pays. Il faut que tous s'occupent de l'intérêt public et soutiennent énergiquement et personnellement les journaux, les cercles, la propagande conservatrice. Il faut enfin que tous aillent aux réunions électorales, prêtent aide et main forte au comité fondé dans leurs cantons, arrondissements ou départements.

Mais tout cela serait encore bien impuissant, bien insuffisant, sans une idée qui liât

et vivifiât tant d'efforts et de bonnes volontés. Il est nécessaire, en effet, que cette résistance à l'oppression Jacobine se formule en une doctrine, en un mot bien clair et expressif, et ce mot nous paraît être celui de *Monarchie*.

L'heure des équivoques est passée, nos adversaires ont résolument jeté leur masque, pourquoi essayerions-nous de nous en couvrir ? La France n'a jamais aimé les gens à deux visages, elle veut, et avec raison, des idées simples et logiques. Les Jacobins l'ont bien compris. Un mot résume le programme : mettre en haut ce qui était en bas, révolutionner. Pourquoi ne pas faire comme eux ? Pourquoi ne pas dire nettement à la France, nous qui sommes des hommes d'ordre, de travail, et de liberté, nous voulons la Monarchie, et nous acclamons en Mgr le Comte de Paris, l'héritier légitime des créateurs de la France ? Car, nous croyons que, puisque ses ancêtres ont su la faire grande et heureuse, respectée et puissante entre les nations du monde, il saura lui rendre avec la paix, le calme et la liberté que la République lui a ravies.

JOSEPH VÉRY.

BULLETIN POLITIQUE

Le Parlement a voté cette semaine une loi importante, la loi sur les récidivistes, depuis longtemps réclamée par les criminalistes et par l'opinion publique justement émue des attentats contre les personnes et la propriété, devenus chaque jour plus nombreux et plus audacieux. Mais la nouvelle loi rendra-t-elle les services qu'on était en droit d'en attendre ? C'est fort douteux, car elle renferme des dispositions qui la font dès à présent déclarer inapplicable par les hommes compétents. Elle pose le principe de la relégation pour les condamnés, mais n'indique pas quel sera le lieu de la relégation et s'en réfère sur ce point à un règlement d'administration publique, laissant ainsi une part extrêmement large à l'arbitraire gouvernemental.

De plus, l'état du budget se prête peu à l'envoi de milliers de récidivistes dont le transport par de là les mers coûterait des sommes énormes, et on peut prévoir que pour cette raison seule la loi sera d'une application assez difficile. C'est d'ailleurs le caractère de toutes les lois votées par la Chambre, depuis quelque temps, d'être mal préparées, trop hâtivement discutées et rendues par là d'une inutilité absolue, lorsqu'elles ne constituent pas un danger et une menace pour la sécurité sociale.

Le Sénat a décidé aussi que les exécutions capitales ne seraient plus publiques et auraient lieu à l'intérieur de la prison devant un certain nombre de personnes indiquées par la loi. Sans doute, les scandales qui se produisaient au pied de l'échafaud, et la curiosité malsaine qu'éveillaient ces tristes spectacles, étaient de nature à jeter de la défaveur sur les exécutions publiques. Mais le régime du huis-clos qui va leur succéder ne présente-t-il pas des dangers aussi considérables, et ne peut-il pas, dans une période de trouble et de révolution, faciliter les surprises et les injustices ?

Quoi qu'il en soit, ce qu'il faut bien constater, c'est que les Chambres paraissent s'inquiéter fort peu des véritables intérêts du pays, en sacrifiant toutes les grandes réformes et questions les plus importantes aux querelles de partis et aux discussions purement politiques. Au lieu d'être des hommes d'affaires, des administrateurs sérieux et consciencieux, nos représentants se sont faits les champions de tel ou tel groupe républicain, et leur seule préoccupation est d'assurer le pouvoir au groupe, au cabinet, dont ils sont les défenseurs, et qui leur assure en retour places lucratives, jet honneurs pour leurs amis et connaissances.

En ce moment il est un souci qui domine tout dans l'esprit de nos députés, c'est celui d'assurer leur réélection. Il leur faut la certitude de revenir s'asseoir sur ce siège qui emporte avec lui tant d'avantages de toutes sortes, et pour cela tous les moyens sont bons ; on trompera l'opinion publique, on prodiguera les mensonges et les promesses, on falsifiera les chiffres eux-mêmes, on usera de la force si les urnes ne donnent pas la victoire, tout cela importe peu. L'enjeu en vaut certes la peine, et la France est assez riche encore pour qu'on puisse espérer une abondante curée. Aux conservateurs de décider s'il n'est pas temps enfin de déjouer ces calculs intéressés, en rendant la France à elle-même et à la vraie liberté.

X.

A TRAVERS LA SEMAINE

Pèlerinage. — Avec la haute approbation de Son Éminence le Cardinal Archevêque, un grand pèlerinage, sous les auspices de l'Alliance Catholique et du Tiers-Ordre de Saint-François, aura lieu à Paray-le Monial, les 11 et 12 juin.

On nous fait espérer que Mgr Pagnon, vicaire général, qui a été empêché par la maladie de se rendre au pèlerinage de Lourdes, comme il l'avait promis, voudra bien, si le mieux se continue, assister à celui du Sacré-Cœur.

(Lire plus loin les renseignements et instructions sur ce pèlerinage).

Générosité du Pape. — A l'occasion du cinquantième anniversaire de sa consécration sacerdotale, S. S. Léon XIII a fait distribuer 40.000 francs aux églises pauvres d'Italie.

Les Hospitaliers-Vieilles. célébraient le jour de l'Ascension, leur fête annuelle. Le matin à 7 heures a eu lieu à Saint-Nizier la messe à laquelle ont communiqué tous les associés.

Le soir à 5 heures, dans la salle des Pas-Perdus à l'Archevêché, sous la présidence de M. le grand vicaire Richoud, délégué de Son Éminence, s'est tenue l'assemblée générale. Le rapport a été lu par M. le Dr Ed. Chappet.

Nous reviendrons sur cette fête, une des plus belles de nos Œuvres de charité, à Lyon.

Œuvre du Sacré-Cœur. — État de la caisse au 30 avril. Sommes reçues pendant le mois d'avril, 110,957 89 c. ; Somme disponible 828,028 fr. 49 c.

Les Missions catholiques publient plusieurs lettres de missionnaires qui ajoutent une nouvelle page à l'histoire désolante des persécutions au Kouang-Si. Ces lettres sont en même temps curieuses à lire par le tableau qu'elles font de la duplicité chinoise et des pratiques des mandarins.

Conférences. — M. Estancelin qui a déjà fait un grand nombre de conférences monarchiques en Normandie et dans le Midi, va reprendre cette campagne oratoire.

Montbrison. — M. Pardon, conseiller de préfecture, représentant M. le Préfet de la Loire, a remis une médaille d'or à M^{me} Marie Martinier, en religion sœur Saint-Paul, pour la récompenser du dévouement qu'elle a montré pendant l'épidémie de fièvre typhoïde qui a fait l'an dernier tant de ravages à Montbrison.

Le 456^e anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc, a été célébré vendredi dernier, 8 mai, à Orléans avec l'éclat accoutumé. Les fêtes de ce glorieux anniversaire ont été magnifiques. Mgr Langénieux, archevêque de Reims, a prononcé le panégyrique. Qu'il nous soit permis de reproduire ici les dernières paroles de Mgr Langénieux s'adressant à Mgr Coullié, évêque d'Orléans :

En ce moment, l'Église étudie la cause, et déjà, Monseigneur, vous vous réjouissez, votre peuple se réjouit dans l'espérance d'un prochain jugement qui

rendra pleine et entière justice non seulement en vengeant notre sainte héroïne du mal qu'elle n'a pas fait, mais encore en la récompensant du bien qu'elle a accompli.

Elle est morte, on l'a dit, pour des causes qui méritent encore d'avoir des martyrs, pour Dieu et la Patrie. C'est la gloire de votre illustre prédécesseur d'avoir entrepris cette glorification ; ce sera la vôtre de l'avoir poursuivie et achevée.

Monseigneur, la France catholique est avec vous humblement agenouillée aux pieds du Pontife suprême qui seul rend la justice de Dieu. Au nom de mon église, témoin du triomphe de Jeanne au jour du sacre, continuant l'œuvre de mon prédécesseur Jean Juvénal des Ursins, j'apporte ici le témoignage du diocèse de Reims en la sainteté de la Pucelle d'Orléans.

Et parce que le droit de juger souverainement, ne consiste pas seulement à réformer les jugements iniques, mais encore à confirmer les jugements équitables, levez-vous de nouveau, ô sainte Église de Dieu ! Jugez définitivement la justice que nous rendons à la sainte, après avoir jugé les injustices dont elle a été la victime, et que notre siècle marque le temps choisi dans les desseins providentiels, ce temps dont il a été dit qu'il verra l'éclat de la justice sans nuage : *Cum accipero tempus, ego justitias judicabo.*

Procédés royaux et procédés républicains. — Louis XV écrivit un jour de sa main au président d'Ormesson pour lui recommander un courtisan engagé dans un procès au parlement. Le procès vint à son heure et le courtisan fut bel et bien condamné. A quelque temps de là, le roi ayant vu M. d'Ormesson à Versailles :

— Vous avez donc, lui dit-il, fait perdre sa cause à mon protégé ?

— Oui, sire, répondit le président ; elle n'était pas soutenable.

— Je m'en étais douté, reprit le roi ; si vous n'avez pas répondu à ma sollicitation, vous avez répondu à mon attente !

De nos jours, sous la République, quand on ne répond pas aux sollicitations des puissants on est révoqué !

Un maire ultra-radical. — Jusqu'ici les maires républicains qui se sont succédé à Calais avaient autorisé la sortie des processions. Mais le nouveau maire, plus radical que les autres, qui a autorisé une calvaude avec bal masqué le dimanche de Pâques, vient de prendre un arrêté interdisant non seulement les processions, mais encore la bénédiction de la mer.

La finesse d'un paysan. — Un docteur en médecine, libre penseur, disait dernièrement, devant un auditoire de gens de la campagne au sens droit et au jugement sain, que l'homme n'était qu'un animal plus ou moins perfectionné, dérivant de ses ancêtres, les singes, etc.

— Eh bien, monsieur le docteur, lui répondit spirituellement un de ses auditeurs, si nous ne sommes que des bêtes, comme vous avez l'honneur de nous le dire, nous n'avons que faire des docteurs en médecine ; de simples vétérinaires nous suffiraient.

On dit que le docteur libre penseur ne s'en retourna pas satisfait.

Les Nihilistes et la Russie. — Le Czar avait manifesté l'intention de lever l'état de siège et de suspendre la déportation pour les délits politiques ; mais le sénateur Durnovo, qui fait l'intérim du ministre de l'intérieur en remplacement du comte Tolstoï, ayant déclaré qu'il avait appris par des rapports confidentiels que les nihilistes redoublent en ce moment de propagande, à Londres et à Genève, l'empereur a décidé que rien ne sera changé à l'état de choses actuel.

Les méfiances anglaises. — Les navires russes et anglais continuent de s'observer attentivement, surtout dans les eaux de Vladivostok et du fort Hamilton. Dès que le pavillon du Czar apparaît sur la côte, on voit quelque navire de la station anglaise prendre un poste à côté de lui.

M. Mac-Lane, nouveau ministre plénipotentiaire des États-Unis, a présenté au pré-

sident de la République, ses lettres de créance. M. Grévy était assisté de M. de Freycinet et de sa maison militaire.

Nominations et décès dans le clergé. — Par décision de Son Eminence le cardinal-archevêque :

M. Gaune, vicaire à Sainte-Anne de Roanne, a été nommé curé de Lentigny.

M. Laurent, vicaire à Saint-Pierre de Montbrison, a été nommé curé de Boisset-Saint-Priest.

M. Barrou, aumônier de la Charité, à Lyon, a été nommé curé de Perréon.

M. Déchavanne, vicaire de Saint-Bernard à Lyon, a été nommé vicaire à Saint-François.

Le Crime et l'Ignorance

L'ignorance engendre le crime, la science le prévient, selon le résumé de la doctrine qui impose l'instruction obligatoire.

Si l'instruction doit être une tutélaire préservation, on se demande comment elle peut rendre honnête, à l'abri des passions, des mauvais penchants l'homme qui n'a aucun autre moyen de se préserver du mal. Si par exemple la science, sans autre secours moral, est celle d'un libre penseur, d'un matérialiste, d'un athée, est-il téméraire de supposer que le savant, s'il est dépravé dans ses mœurs, sans principe de morale, encore moins de religion ; choppant aux lois et à la déconsidération publique, est-il, dis-je, téméraire de supposer que la science sera suffisante, pour que le lettré ne cède pas à toute tentation criminelle ?

Il semble en effet que, depuis au moins quelques années les faits viennent démentir l'opinion de ceux qui voient dans l'instruction l'obstacle au crime et l'ignorance seule la mauvaise conseillère des criminels.

Comment ne pas être frappé de ces réflexions au moment où presque chaque semaine un nouveau crime est signalé, des vols, meurtres, assassinats, etc., dans des villages, hors des villes, dans les maisons, dans les églises, sur la voie publique, au grand jour. Néanmoins par une étrange aberration, ou plutôt par un coupable calcul pour faire illusion à l'opinion publique, dans un intérêt de parti, certains journaux affectent d'affirmer qu'il n'y a plus de crime, surbitout commis par le peuple, depuis qu'il ne subit plus d'influence cléricale. Déjà un article peu opportun a été signalé dans le journal le Progrès au moment où les drames sanglants de la place de Bellecour excitaient l'émotion la plus vive.

Il est utile de rappeler encore une fois, les propres paroles du journal :

« Combien trouve-t-on de criminels dans ce peuple vaillant, laborieux, honnête, débarrassé de l'influence cléricale et qui n'a pas d'autre croyance que celle de la République ? Pas ou presque pas. »

C'est le cas de rappeler encore la citation, faite dans notre journal, de cet autre propos du Progrès : « Plus on sent l'influence de la Révolution plus les attentats diminuent » et comme complément à ces exclamations emphatiques à propos du département du Rhône, et « de ce peuple radical par excellence, ajoute le Progrès, la criminalité y a diminué depuis cinquante ans dans des proportions incroyables. »

Vous dormez depuis 50 ans, si vous êtes de bonne foi, ô journal si anticlérical.

Les affirmations du Progrès sont en effet bien hardies, pour ne rien dire de plus. Mais en vérité, les optimistes de bonne volonté de la force du Progrès considèrent donc le public comme une troupe de naïfs, de niais, d'idiots même qui regardent sans voir et entendent sans écouter.

Passez au greffe de la Cour d'assises du Rhône, Messieurs du Progrès si vous voulez vous enquérir de la vérité et la dire. D'ailleurs, dire ce qu'on vient de lire dans le journal au moment où sur la principale place de la ville, deux crimes sont commis en plein jour au milieu de la foule, après tant d'autres crimes commis en quelques mois, c'est abuser de la mauvaise foi et se jouer de ses lecteurs avec impudence.

L'assassinat de ce malheureux secrétaire d'un commissaire de police est-il donc commis par un homme de la haute société, par un cléricale quelconque ? L'auteur de ce crime est un ancien ouvrier devenu vagabond, repris de justice, récidiviste ; atteint déjà par au moins douze condamnations pour crimes et délits divers.

Les promoteurs de l'autre scène sanglante dont les promoteurs ont été témoins sur la même place de Bellecour sont l'un, ouvrier tisseur de la Croix-Rousse marié à une artiste dramatique de l'ordre inférieur, l'autre artiste dramatique ambulant. Ni les uns ni les autres ne peuvent donc être classés hors des rangs du peuple dont

la vertu est proclamée par le Progrès ni figurer à un titre quelconque au nombre de ceux qu'on nomme cléricaux.

Mais de ces faits, comme de tant d'autres, se dégage un sujet de thèse morale qui mérite d'être discutée.

Est-ce donc sérieusement, ainsi qu'on le proclame si haut, qu'on peut le répéter sans cesse que le crime ne résulte que de l'ignorance ; et les lois scolaires pour l'instruction populaire, œuvre de prédilection des hommes arrivés au pouvoir, sont-elles une panacée universelle qui doit détourner du crime tous ceux qui ne resteront pas ignorants. Encore un peu de temps et la France mettra à l'épreuve la nouvelle génération formée par le nouveau régime. Il est trop vrai que ce n'est pas, en effet, la dose d'instruction populaire exagérée à cette heure, qui aide à moraliser le peuple et à prévenir les crimes ; la nature, le caractère de cette instruction, surtout une éducation saine qui sont négligés dans les écoles publiques, la foi religieuse conservée sont les meilleurs préservatifs.

Pour les amis sincères de la vérité, nous voulons fournir, en quelque sorte les pièces authentiques à l'appui d'une démonstration intéressante, sur le nombre, le caractère des crimes pendant une longue période des dernières années, sur l'état intellectuel et moral des criminels condamnés, en un mot sur la vérité ou l'erreur de cette sorte d'axiome qui impute le crime à l'ignorant et affirme la moralité du lettré.

A cet effet notre intention est de présenter une analyse des comptes rendus de la justice criminelle publiés annuellement pour former une statistique plus utile pour la solution de la question que toutes les dissertations.

(A suivre).

L. DUCURTYL.

Poignée de Vérités

Nous lisons dans le Lyon-Républicain du 8 mai, à propos des prochaines élections :

« En Bretagne et dans le Nord, il faut s'attendre, en effet, à des tentatives de corruption effroyables. »

Brrrr ! cela vous donne des frissons rien que d'y penser !

« Il faut s'attendre »... Voyez-vous la perspicacité du Lyon-Républicain qui sent venir ça de loin, comme un vieux marin qui prévoit l'orage.

« A des tentatives de corruption effroyables. » Et disant ces mots, le Lyon-Républicain se voile les yeux d'un air pudique.

Voile-toi les yeux, brave Lyon-Républicain journal perspicace, si tu ne veux voir des tentatives de corruption effroyables. Voile-toi les yeux ! tu as raison ; car je puis te l'assurer, il y aura vraiment des tentatives de corruption effroyables. Les préfets en savent quelque chose, et si jamais la corruption électorale, et la pression administrative doivent être effroyables, ce sera demain.

Nous le savons, et nous agissons en mesure.

Et le Lyon-Républicain poursuit : « Nous en avons eu un échantillon ces jours-ci à Armentières, où l'argent et le vin ont été distribués sans vergogne, presque sur la place publique. »

Je ne sais s'il a été distribué du vin et de l'argent aux habitants d'Armentières, bien que ce mode de procéder eût eu un grand succès, parmi les républicains de là-bas, par cette simple raison qu'ils ressemblent à pas mal de républicains, et savent, en conséquence, se montrer fort libéraux et très larges vis-à-vis de l'argent et du vin ; mais ce que je sais c'est que les honnêtes ferristes de l'endroit, très respectueux envers le suffrage universel, ont organisé après les élections conservatrices une petite révolte en règle, qui donne la mesure de leur savoir faire et de leur bon sens. Il est probable qu'il n'y avait pas eu de vin ni d'argent pour ceux-là... sans quoi !

Avis aux comités conservateurs. Le signataire de ces lignes, prie instamment les comités conservateurs, de ne pas oublier aux prochaines élections, de placer de nombreux sacs d'écus, et une multitude de tonneaux, à la porte de la salle du vote. S'ils veulent éviter des révoltes, il faut qu'il y en ait pour tout le monde.

Et le Lyon-Républicain continue : « Cette manœuvre éhontée obtient parfois du succès, il faut le reconnaître, auprès de nos ouvriers flamands ou de nos paysans des côtes bretonnes qui ont un goût très prononcé pour la bière et pour l'eau-de-vie. »

Attrape ça ! voilà pour les Flamands. Ah ! vous avez voté pour des conservateurs ! Buveurs, ivrognes, va !

Voilà encore qui me donne des frissons ! Dieu, qu'allons-nous devenir ? quand je songe à cet axiome, que tous ceux qui votent pour des conservateurs, sont des ivrognes, je suis littéralement abattu, et je me demande où je pourrai bien aller me cacher pour ne pas voir

d'ivrognes, le jour des élections prochaines. J'en ai le cauchemar !

Et le Lyon-Républicain ajoute : « Heureusement, la majorité républicaine de la nouvelle Chambre sera là pour venger la moralité publique et pour passer les élections qui auraient été marquées par de tels scandales. »

Ah ! voilà qui me console ! Enfin, il se trouvera une majorité républicaine qui fera quelque chose de moral. Cela est bon à noter, parce que ce n'est pas fréquent, et cette majorité républicaine, qui fera quelque chose de moral, cassera toutes les élections marquées de tels scandales, à savoir l'ivrognerie, défaut particulier aux conservateurs, ou pour mieux dire, cassera toutes les élections conservatrices comme marquées de tâches de vin. Pouah ! les élections conservatrices ! Pouah !

Que celui qui a vu un républicain en état d'ivresse réfute de pareils arguments. Qui donc a vu des républicains en état d'ivresse ?

Mais laissons le Lyon-Républicain du 8 et passons à celui du 10, où il nous montre de quelle manière, avec quelle astuce, quelle fourberie, les princes séduisent les vanités bourgeoises. Moi qui suis un bourgeois, je vous assure que cela m'a parfaitement fait plaisir d'apprendre que ma vanité m'avait fait séduire.

Naturellement, toute faute appelant un châtiment, il faut chasser les princes. Et d'ailleurs :

« Que peut rappeler le nom des héritiers du second empire, sinon les hontes ineffaçables de l'invasion, de la capitulation et du dénombrement ? »

Les républicains, ces petits saints, n'étaient pour rien là-dedans ; c'est clair. L'éposition n'aurait pas contribué au mal, c'est évident.... pour ceux qui ne connaissent pas l'histoire.

Mais arrivons à la perle des perles, la perle du mensonge ou la perle de l'ignorance, je ne sais laquelle des deux, une perle qu'on a l'habitude de faire avaler aux multitudes pour leur faire voir de travers. La voici, dans toute sa calomnieuse limpidité. « Quant à cette famille d'Orléans qui fut chassée en 1848 par la révolution du mépris, personne n'a oublié avec quelle écœurante cupidité elle s'est jetée sur les millions que la Prusse avait pu nous laisser, comme pour nous donner un témoignage de sa bien venue. »

Allez-y, braves maçons ! Mentez, mentez encore, il en restera toujours quelque chose. Ah ! vous osez parler tout à l'heure de manœuvre éhontée. Certes en voilà une, s'il en fut jamais, et je vous prends sur le fait !

Quand je vois des calomnies de ce calibre-là, je me demande si vraiment il y a encore des républicains honnêtes ! Comment, vous osez lancer ce mensonge écœurant dans le public, alors que les journaux officiels de l'époque sont là pour vous dire : Vous mentez !

Lisez donc l'Officiel de ces jours et vous y verrez : 1° que jamais les princes d'Orléans n'ont réclamé quoi que ce soit ; 2° qu'on ne leur a restitué, des propriétés qu'on leur avait volées, que celles qui n'avaient pas été vendues, et dans l'état où elles se trouvaient ; 3° qu'ils n'ont jamais reçu un liard en espèces.

Mais vous continuerez à dire le contraire, sachant bien qu'il y aura toujours des badauds pour avaler vos calomnies.

Dans son numéro du 11 mai, le même Lyon-Républicain publie une étude philosophique de haute volée sur les Livres de prix. Justement scandalisé de voir distribuer aux enfants des écoles laïques des prix sortis des officines ecclésiastiques de Tours, de Limoges ou de Rouen, il nous affirme que ces livres remplis d'idiotes histoires de miracles, sont pleins souvent même d'excitation absolument anti-patriotiques.

Décidément, je n'y comprends plus rien, et je vois que je suis un monstre. Jusqu'ici j'avais cru être un bon patriote, dans la religion de Saint-Louis et de Jeanne d'Arc, dans le parti de Robert-le-Fort et du prince de Joinville, mais il paraît que je me suis trompé, et que les vrais patriotes sont ceux qui fument des cigares exquises à Saint-Sébastien, pendant que la patrie saigne et râle !

Robert-le-Fort, prince de Joinville, mais vous que j'admire vous que je suivrai dans le jour du danger, vous princes courageux qui vous engagez comme simples soldats pour sauver une patrie qui vous repousse, alors qu'elle eût dû vous placer en tête de ses valeureux et chrétiens soldats, à la place des hommes qui « fument des cigares exquises », héros, dans un siècle abâtardi, répondez-moi, d'où vient cette énigme !

Dans ce même numéro, le Lyon-Républicain... mais je m'aperçois qu'il me faudrait plus d'un journal pour réfuter ses erreurs et je m'arrête.

J'allais terminer, lorsque m'est retombé entre

les mains le Lyon-Républicain du 10, et je n'ai pu résister à la tentation de reprendre un moment la plume.

Nos lecteurs me pardonneront d'être si long, par cette simple considération que je cite beaucoup et du très bon comme ils peuvent en juger eux-mêmes. Ce n'est donc pas ma pauvre prose que je leur sers, mais bien le suc même de l'éloquence, puisque je puise dans le journal sus-nommé.

Or donc, dans un article, où le Lyon-Républicain traite ex cathedra de la façon dont les religions meurent, (rien que cela) je trouve le compte rendu d'un « excellent livre, chef-d'œuvre d'observation, de sincérité, de piété républicaine ».

Piété républicaine (!) Hum ! saint Ferry, probablement ; martyr du Tonkin, c'est sûr ; à invoquer dans les moments difficiles ; canonisé par la R. F., mais passons.

Le livre en question, chef-d'œuvre de piété républicaine, étudie les sujets suivants : « Inopérance de l'éducation morale dans une société républicaine et libre penseuse, dangers du savoir sans la moralité, nécessité de faire du maître d'école un éducateur autant qu'un instructeur, etc. »

Je suis très loin d'être un adversaire de parti pris. Je suis donc vraiment heureux de partager ici l'opinion du Lyon-Républicain. Oui, aucune société, ne peut vivre sans l'éducation morale ; oui, le savoir est dangereux sans la morale ; oui, l'instituteur doit être éducateur autant qu'instructeur, j'en ai même plus loin et je dirai : éducateur plus qu'instructeur. Avant tout il faut former des hommes, et ce n'est pas en leur apprenant la forme de la lune qu'on y arrivera. Mais, par saint Ferry, comment se fait-il qu'on n'y ait pas plus tôt songé, et comment diable s'y prendra-t-on ?

Je sais bien que vous allez me répondre : par la piété républicaine, mais, entre-nous, croyez-vous de bonne foi que cette piété là touchera bien des cœurs ?

Cette piété républicaine me fait terriblement l'effet d'être un mot creux. Qu'en pensez-vous ?

Par bonheur le Lyon-Républicain ajoute : « Il est une vérité dont tous les démocrates doivent se pénétrer, c'est que la République et la liberté ne vivront que par le progrès moral. » Heureusement ! car alors elles ne vivront pas !

PIERRE MARCEL.

Une Arme

Chacun a les siennes. Chaque parti a ses moyens d'action, ses instruments de résistance ou d'attaque, ses armes, en un mot, faites à son image et à sa ressemblance. Dis-moi quelle est ton arme, je te dirai qui tu es.

Le nihiliste a la dynamite. Au service de la destruction sociale, il emploie le progrès de la science moderne et les découvertes d'une civilisation matérielle qui nous amène, pour avoir voulu se passer de Dieu, à la barbarie raffinée, cent fois plus terrible que celle d'où sortirent nos pères.

La dynamite ! c'est l'une des puissances du siècle. Déjà ses exploits ont retenti à nos oreilles, et les capitales du monde civilisé en viendront à trembler devant elle comme devant un Napoléon ou un Alexandre.

Pourtant l'arme la plus terrible à l'heure actuelle, ce n'est pas la dynamite. Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, dit l'Evangile. Les villes se reconstruisent, les empereurs se remplace, et qu'un tremblement de terre engloutisse Lisbonne en dix minutes ou qu'un volcan de poudrière anarchiste fasse en dix secondes (Dieu l'engarde !) éclater Saint-Petersbourg, quelques années suffiront à réparer le mal.

L'arme matérielle n'est pas la plus formidable.

Le plus fort, dans la grande mêlée présente où se joue le sort de l'avenir, ce n'est pas le nihiliste.

Il est dans le monde actuel une puissance supérieure et plus redoutable ; précisément parce qu'elle ne s'attaque pas au corps mais à l'esprit ; une puissance qui, dans nos temps d'irrégulation et de scepticisme, a su rallier autour d'elle toutes les forces éparses de l'incrédulité et de l'impunité, pour les masser en une armée gigantesque, et les précipiter en ordre de bataille contre l'Eglise et contre l'idée de Dieu.

Cette puissance, c'est la franc-maçonnerie. Le franc-maçon, lui aussi, a son arme favorite et de prédilection, illustrée de ses mains depuis un siècle, depuis Voltaire, par une suite presque ininterrompue de succès et de conquêtes.

Quelle est cette arme ? C'est le mensonge.

Le franc-maçon est le héros du mensonge, comme le nihiliste est le héros de la dynamite. Et, chose triste, si forte que soit la dynamite, le mensonge, nous le voyons, l'est bien plus. D'une dextérité merveilleuse, variant de for-

mes et de couleurs suivant son intérêt et les circonstances, empruntant tour à tour tous les déguisements et tous les costumes, souple et subtile comme le serpent et son venin, il a pour pénétrer chez les peuples qu'il va enlaçant partout de ses replis perfides et multipliés, des ressources et des audaces que la vérité ne peut avoir. Grâce à lui, la franc-maçonnerie est devenue la maîtresse du monde; adoptant la devise de son grand homme Voltaire : « Mentez, mentez hardiment, il en restera toujours quelque chose », la prenant pour mot d'ordre et pour tactique, elle en est venue à ce degré d'influence et d'ascendant sur les sociétés modernes, qu'un de ses adeptes a pu écrire : « Rien ne s'est fait depuis le XVIII^e siècle sans son consentement. » Après Charlemagne et Louis XVI, elle gouverne aujourd'hui la France. Les États qu'elle ne gouverne pas, elle les inspire, en attendant de les gouverner; et son travail cosmopolite, qui minera les trônes et les autels, prépare lentement, si rien ne vient l'entraver, la réalisation de son rêve gigantesque, d'une République universelle et athée.

Mais est-ce tout ? Dans cette énumération ascendante des forces maîtresses de l'heure actuelle, avons-nous atteint la limite supérieure en nommant les sociétés secrètes ?

Le nihiliste et sa bombe, le franc-maçon et ses mensonges, époussés-ils la série des grandes puissances du jour ?

Le nihiliste est redoutable; le franc-maçon est plus redoutable que le nihiliste : mais n'y a-t-il pas dans la mêlée des combattants cosmopolites qui se disputent présentement le monde social, quelqu'un de plus fort que le franc-maçon lui-même, et capable d'en triompher, s'il le veut.

Oui, pensons-nous, ce quelqu'un existe, et ce quelqu'un — si les T. C. F. nous entendaient, ils nous accueilleraient par un immense éclat de rire — ce quelqu'un c'est... le clérical. Oui le clérical. — C'est ce que nous démontrons dans notre prochain article.

(A suivre). INCOGNITUS.

Pèlerinage

DE L'ALLIANCE CATHOLIQUE ET DU TIERS-ORDRE
FRANCISCAIN AUPRÈS DU SACRÉ-CŒUR, A
PARAY-LE-MONIAL, LES 11 ET 12 JUIN 1885.

I

Dans notre dernier numéro nous avons, annonçant ce pèlerinage, donné les instructions générales concernant les groupes de pèlerins se rendant directement d'un point de départ quelconque à Paray-le-Monial, et aussi pour les groupes de pèlerins désirant se joindre à ceux de Lyon.

Nous ne croyons pas devoir reproduire ici toutes ces instructions qui déjà ont passé sous les yeux de nos lecteurs, mais nous devons rappeler aux premiers, c'est-à-dire aux groupes qui vont directement de leur point de départ à Paray-le-Monial, de nous informer jusqu'au 3 juin inclus, du nombre de pèlerins faisant partie de leur groupe, afin que les mesures soient prises d'avance auprès des divers hôtels de Paray.

Pour les seconds, c'est-à-dire les groupes qui doivent se joindre à ceux de Lyon, il importe que les demandes nous soient faites avant le 26 mai; elles devront être accompagnées du montant des places en un mandat-poste, et il leur sera retourné les tickets nécessaires.

Pour les personnes, soit de Lyon soit des environs qui désirent profiter des réductions accordées par le chemin de fer, il est de toute nécessité qu'on se présente dans nos bureaux avant le 23 mai courant.

II

PRIX DES PLACES ALLER ET RETOUR

Premières.	19 25
Secondes.	14 50
Troisièmes.	11 »

Le départ aura lieu le jeudi 11 juin, et retour à Lyon le samedi 13.

III

AVIS IMPORTANTS

1° Les Compagnies de chemins de fer ne concèdent de trains spéciaux, qu'à la condition expresse d'être averties quinze jours avant le départ, cette condition est de toute rigueur. Il est dès lors indispensable de prendre sa carte de pèlerinage avant le samedi 23 mai. A partir de ce jour le comité n'assure plus une place. C'est pour n'avoir pas tenu compte de cet avis, que chaque année un grand nombre de personnes sont obligées de renoncer au pèlerinage.

2° Toute demande de carte de pèlerinage n'est considérée comme définitive, qu'autant qu'on en a versé le prix dans la caisse du comité et qu'on a donné exactement son nom et son adresse.

3° Chaque carte de pèlerin porte un numéro de placement indiquant le compartiment où il

doit monter. On est tenu d'observer exactement cette prescription, qui seule peut assurer l'ordre et la célérité des embarquements.

4° Les pèlerins qui désirent ne pas être séparés dans les wagons, sont priés de se former en groupe de huit personnes pour les premières, dix pour les secondes et les troisièmes. Sur leur demande il leur est réservé des compartiments complets correspondant au numéro de leur carte.

Pour les troisièmes et quatrième alinéas le comité ne s'engage à remplir ces conditions, qu'autant qu'il y aura un nombre suffisant de pèlerins pour un train spécial. Pour un train ordinaire ils devront prendre place dans les compartiments désignés par les employés de la Compagnie.

Toutes les lettres, toutes les demandes de renseignements, de cartes et tous les mandats-postaux doivent être adressés au directeur du journal l'Eclair, rue Mulet, 8, Lyon.

La Politique et le Clergé

DANS LES CIRCONSTANCES ACTUELLES

C'est vrai, les prêtres n'ont pas à savoir qui gouverne, mais ils ne sauraient rester indifférents à la manière dont on gouverne. Constitués les gardiens vigilants du berceau sacré, ils doivent connaître les loups qui les menacent et faire tous les efforts pour les chasser une fois connus. Les prêtres n'ont pas à s'occuper de la forme du gouvernement, et peu leur doit importer qu'elle soit une monarchie, un empire ou une république. Comme les autres citoyens qui réfléchissent et qui font de la philosophie de l'histoire, les prêtres peuvent avoir des préférences, mais la nature de leur ministère les invite à les garder secrètes; intérieures, platoniques. Toutefois ils ont à défendre la Révolution et sa morale, dépôt confié à leur garde, placé sous l'égide de leur courage, et sans faire à leur mission; ils ne sauraient baisser les armes devant ceux qui veulent l'anéantir. Il n'est point permis aux prêtres, quelles que puissent être leurs convictions intimes, de crier : A bas la République, vive le Roi ! mais qui oserait leur contester le droit de crier : A bas la maçonnerie ? Personne jusqu'ici n'a osé prétendre que la maçonnerie soit une forme de gouvernement, et, si elle a réussi à se faufiler dans la République de manière à en faire l'instrument docile de sa volonté, de ses amours et de ses haines, toute liberté nous est accordée de l'en chasser si nous pouvons. La Belgique peut nous servir d'exemple à cet égard. Là, règne une royauté que les gueux, les libéraux, les francs-maçons — ces trois termes sont synonymes — étaient parvenus à dominer. Las de leur joug d'impunité oppressive, les catholiques dirigés par leurs prêtres, se sont unis dans une commune action, et aux élections dernières ils ont remporté une signalée victoire. Le jour où, parmi nous, les conservateurs sauront tous, s'abriter sous l'étendard de la religion déployé par les prêtres, sera un jour d'affranchissement et de triomphe. Si jusqu'ici ils n'ont eu à essuyer que des défaites, c'est que l'entente et la discipline leur ont fait défaut : qu'ils serrent leurs rangs et la victoire sera au bout de leurs efforts.

On dit qu'un peuple n'a que le gouvernement qu'il mérite. Est-ce vrai ? Oui, si la maxime est appliquée à une longue période de la vie de ce peuple; non, si elle est appliquée à une série d'années seulement. Le gouvernement de la France se reconnaît à deux caractères principaux : il est despotique et impie. Et même ces deux marques peuvent se réduire à une, l'impunité. Car, la Maçonnerie ne se fait despote, en général, que parce qu'elle est impie. Elle se recommande volontiers de la liberté, mot magique qui lui ouvre les cœurs et lui attache les volontés; mais, parce que ses principes sont ceux du mal, il lui faut partout où elle veut dominer, bâillonner les principes du bien et persécuter l'Eglise qui en est la fidèle gardienne. Si la France méritait son gouvernement, il en faudrait conclure qu'elle est voltairienne, incroyante et gouailleuse; que tout à coup elle en est venue à faire litière de ses traditions, de sa foi et de son culte.

Il n'en est point ainsi. Toutes les lois que l'on a faites en haine des croyances religieuses : loi de l'abolition du repos du dimanche, de l'enseignement, du divorce et autre du même caractère ont été votées, tout le monde peut faire ce calcul, par une majorité de députés qui représentent deux millions cinq cent mille électeurs à peine. C'est bien le cas de dire que, dans un régime où le nombre est souverain, c'est la minorité dans la nation qui opprime la grande majorité. La France n'a pas cessé de croire en Dieu et d'espérer en lui; d'aimer la croix et de la placer partout où son regard veut la consolation, la sécurité, le bonheur et la paix.

Et c'est pourquoi, aujourd'hui comme hier, elle appelle le prêtre à tous les grands actes de

la vie et place l'image du Rédempteur partout où il y a un intérêt majeur à mettre sous sa garde, à côté du berceau et sur la tombe, dans la chambre où dorment les enfants et à côté du lit où dorment les époux, une telle France est restée chrétienne dans le fond; mais voilà : des nuées de sophistes se sont abattus sur elle et ont détruit son intelligence, tandis que tous les pervers et tous les artisans de la corruption, tuaient son cœur où isolaient sa volonté.

En sorte que présentement, avilie, honteuse d'elle-même et profondément découragée, elle est comme un cadavre gisant dans son cercueil. Elle n'est pourtant pas morte. Que quelqu'un, frémissant à côté d'elle comme le Christ à côté de Lazare, l'appelle au nom du Seigneur, et elle se lèvera pleine de vie et de force, résolue à penser le bien, plus résolue encore à le faire. Ce quelqu'un, c'est le prêtre. C'est le prêtre qui fit les Croisades quand il ne s'agissait que de sauver le tombeau du Christ des profanations des infidèles, c'est le prêtre qui doit sauver de la destruction la Religion et l'Eglise, qui sont l'âme et le cœur du Fils de Dieu.

Nous sommes, comme on voit, loin de la politique. C'est beaucoup que la solidité de nos finances, l'intégrité de nos administrations, le bon renom de notre armée, la pureté de notre magistrature. Mais si la Maçonnerie, en règne, ne nous avait pris que ces biens, il nous paraîtrait imprudent et d'une audace peu justifiée, de descendre dans l'arène. La cruelle ! elle nous a tout pris : l'âme de nos enfants, l'honneur de nos foyers, la liberté de nos consciences. Il y a des biens que l'on ne peut abandonner; ceux-là sont de ce nombre. Il nous faut les reconquérir; et puisque l'usurpatrice n'a de force que par les élections, c'est là que nous devons l'attaquer de préférence.

(A suivre.) ANDRÉ DUFAUT.

Les Exportations et mes Porte-plume

Chaque mois, régulièrement, infailliblement, le chiffre de nos exportations diminue et on lit dans l'Officiel ces simples mots : « Les exportations, pour le mois qui vient de s'écouler, sont inférieures à celles du mois précédent. Les raisons de cette diminution se trouvent dans etc... » Suit l'énumération des causes prétendues de la baisse; elles sont toujours nombreuses et décisives; tantôt c'est le beau temps, tantôt c'est la pluie.

En présence de ce fait, et quelles qu'en soient les causes, vous vous êtes très certainement demandé ce que deviendraient nos exportations, dans quelques années, si elles suivaient si méthodiquement la marche décadente qu'à si bien su leur communiquer l'illustre R. F.

Je vais vous le dire.

Quand j'étais petit, au collège, j'avais des porte-plume de bois teints en rouge. C'est le porte-plume légendaire de tous les débutants.

Lorsqu'on m'en donnait un tout neuf, j'en avais le plus grand soin. Je soufflais sur lui vigoureusement, avec conviction, puis, prenant mon mouchoir, je le frottais fort, dur et longtemps, jusqu'à ce qu'il fut parfaitement re-luisant.

C'était le premier jour. Le lendemain mon enthousiasme se refroidissait. Hélas ! le cœur de l'homme est si changeant. Je ne prenais plus le même soin de ce cher petit accessoire. Même, ayant fait quelque gigantesque tache d'encre sur mon cahier, par son entremise, je commençais à le regarder en louchant; puis je lui tirais la langue.

Mauvais signe. Le prestige du porte-plume neuf était perdu. Néanmoins j'avais encore assez de respect à son égard, pour ne pas lui faire trop de mal.

Malheureusement arrivait le moment où, ne prenant plus les précautions nécessaires pour sauver sa respectable personne des périls environnants, je le laissais tomber à terre.

Un camarade maladroit marchait en plein sur ce pauvre être qui n'en pouvait rien. Je le relevais dans un état désespéré, et ne voyant plus en lui qu'une ruine délabrée, je le mettais hardiment à la bouche.

De cette heure, c'en était fait de mon porte-plume. Sa mort n'était plus qu'une question de temps.

Chaque jour une partie intégrante de sa pauvre personne trépassait par mes dents, et le malheureux diminuait à vue d'œil !

De dix centimètres, il n'en avait plus que neuf; de neuf plus que huit; de huit plus que sept,.... de deux plus qu'un; et d'un plus du tout !

J'ai conservé encore, après bien des années hélas ! la vision triste de ces porte-plume décroissants ! Pauvres porte-plume !

Mais je vous entends me demander où je veux en venir et ce qu'on affaire avec les exportations mes porte-plumes d'enfant.

Comment vous ne voyez pas ?

Vous me demandiez ce que deviendront les

exportations si elles diminuent toujours, eh ! mais... ce que sont devenus mes porte-plume : rien de mieux. C'est clair. AUGUSTIN RÉMY.

Mandements contre la Franc-Maçonnerie

Plusieurs évêques ont consacré leur mandement de carême, cette année, à la publication de l'encyclique *Humanum genus* et à son commentaire. Nous croyons utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques passages de ces documents épiscopaux sur la secte ennemie de l'Eglise, persuadés que sur un pareil sujet on ne saurait trop faire la lumière, ni la trop répandre.

Écoutez d'abord Mgr Deniel, évêque d'Arras, Boulogne et Saint-Omer :

« La franc-maçonnerie est une société secrète dont le but est de faire disparaître du monde la discipline religieuse, morale et sociale, créée par les institutions chrétiennes. Elle s'efforce de détruire dans les âmes toute croyance à un ordre surnaturel quelconque, mais particulièrement la foi en N. S. Jésus-Christ, notre divin Rédempteur, pour y substituer le pur naturalisme et la souveraineté absolue de la raison humaine. Les membres de cette société sont unis entre eux par des serments coupables, et soumis à des chefs inconnus, qui se font obéir par les menaces ou par les promesses.

« Depuis le siècle dernier, la franc-maçonnerie a pris en mains la direction de cette lutte constante contre l'Eglise de Dieu; elle a, à diverses époques, acquis dans les conseils des nations une sorte de prépondérance : c'est elle que nous voyons de nos jours soumettre à son action tous les efforts de l'impie, et exercer sur le monde une sorte de souveraineté. Léon XIII nous la montre plus menaçante que jamais, et cherche à nous ouvrir les yeux sur les périls qui nous menacent en nous dévoilant ses perfides machinations.

« A maintes reprises déjà, les prédécesseurs de Léon XIII avaient jeté le cri d'alarme et interdit aux fidèles toute solidarité avec la secte. Huit papes en un siècle, et des papes tels que Benoît XIV, Pie VII, Léon XII, Pie IX, avaient signalé la franc-maçonnerie, et avec elle, les autres sociétés secrètes qui marchent à son ombre ou sur ses traces, comme le grand péril religieux, moral et social des temps modernes. Mais entraînés par un esprit de défiance jalouse à l'égard du pouvoir spirituel de l'Eglise, les princes s'étaient flattés de dominer par des faveurs, dont ils étaient les distributeurs, l'influence de ces sociétés, et d'en faire des instruments de règne; ils furent emportés par les passions qu'ils avaient déchaînées. La société frivole et légère du XVIII^e siècle offrit une proie facile aux filets de cette secte hypocrite, qui sait prendre toutes les apparences pour mieux asseoir sa puissance, et elle se précipita sans s'en douter, dans les abîmes de la Révolution. La dure leçon des événements ne profita point complètement aux héritiers des premières victimes de la secte, et on les vit longtemps encore chercher je ne sais quelle conciliation impossible entre la religion de leurs ancêtres et les tendances de ces assemblées ténébreuses, comme si en les dénonçant les souverains Pontifes avaient fait œuvre de parti politique ou n'avaient fait qu'obéir à des préjugés rétrogrades.

« Aujourd'hui l'illusion n'est plus possible; l'admirable encyclique de Léon XIII a jeté sur cette question une lumière trop éclatante. »

(à suivre)

NEMO.

MALADIES DES YEUX

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos lecteurs l'arrivée à Lyon du docteur Louis de MARHEK. Ce célèbre oculiste-docteur, qui habite la France depuis plusieurs années, s'est acquis une renommée bien justifiée dans le traitement de la maladie des yeux et toutes les maladies chroniques. Guérison radicale et prompt, sans opération, par un nouveau traitement, des maladies des yeux, même les plus anciennes et les plus rebelles : ophtalmies, amauroses, cataractes au début, blepharites, maladie de la cornée, de l'iris, de la rétine et de la choroidite.

M. le docteur de MARHEK est visible à l'hôtel du Havre et du Luxembourg, rue Gasparin, n° 6, depuis le 20 avril, de 9 heures à 11 heures du matin, et de 1 heure à 4 heures du soir jusqu'à fin septembre.

Place Saint-Nizier, Rue Mercière
TOUTE LA RUE DES BOUQUETIERS

MAISON

MOUTH

Grands Magasins de Nouveautés

ACTUELLEMENT MISE EN VENTE DE
Costumes, Confections, Jerseys, Jupons, Matinées, Lainages, Fantaisies, Indienne, Percalés, Zéphirs, Toiles, Blanc, Rideaux, Tapis, Châles, Soieries, Parapluies, Ombrelles, Articles de Paris.

BIBLIOGRAPHIE

J'ai assurément le tort d'arriver dernier pour vous parler du livre de M. Alexandre *Souvenirs sur Lamartine par son secrétaire intime*. Les critiques par la voie de la presse ont porté depuis longtemps leurs jugements : les uns comme la *Gazette de France* par la plume d'Armand de Pontmartin ont été des éloges mérités à l'auteur, les autres comme le *Figaro* n'ont eu à son adresse que des critiques plus ou moins sévères.

Présenté à Lamartine le 20 mars 1843 par Dargaud M. Charles Alexandre pendant une dizaine d'années suivit pas à pas le grand poète. Il avait voué dès sa jeunesse un enthousiasme profond à celui qui venait de donner à la France une poésie nouvelle. Ame éprise du beau, il avait senti plus vivement encore que ses contemporains toutes la délicatesse et le charme enivrant des Méditations et des Harmonies. La jeunesse de 1830 qu'un souffle puissant de vie animait avait accueilli avec enchantement ce jeune inconnu qui chantait des chants harmonieux ou chacun reconnaissait le retentissement de son propre cœur. C'est la condition de tous les poètes d'une vaste renommée d'être comme la voix de l'époque où ils paraissent. « Chacun fait silence autour d'eux parce que c'est la plainte de tous qui gémit dans leurs plaintes ; c'est le cri de bonheur de tous qui s'élève dans leur chant de victoire ».

Plus qu'un autre Alexandre avait ressenti les beautés de cette poésie qui parlait de Dieu, de la nature, et chantait la paix et l'amour à un peuple las de l'épopée napoléonienne et qui fatigué de l'odeur de la poudre et du bruit des canons, ne demandait qu'à vivre tranquille. Lamartine avait vite remarqué ce jeune auditeur attentif et l'avait demandé comme secrétaire.

Ce sont les anecdotes de la vie du poète recueillies jour par jour que l'auteur nous donne avec ses impressions personnelles. A qui devons-nous la révélation de ces pages toutes intimes ? M. Alexandre devait les garder comme on garde le souvenir de l'ami disparu ? Ce n'est pas sans un serrement de cœur qu'il a dû se décider à livrer à la publicité ces lignes écrites pour lui seul.

Nous connaissons déjà Lamartine poète. Nous savions et son enfance et sa jeunesse, et le voyage en Orient ; l'âge mûr et la vieillesse toute adonnée aux luttes de la tribune nous échappaient. Nous n'avions guère compris que le poète de Milly quittât ses vallons, ses vieux chênes pour mêler sa voix aux discussions du Forum. Il nous était resté un malaise au cœur et nous nous laissions aller au jugement d'Alfred Nettement. « Il n'y avait qu'une révolution qui pût ouvrir les voies à son talent vers le pouvoir, il la servit d'avance en lui payant une voie par son livre *Les Girondins* ». Lamartine ambitieux du pouvoir, Lamartine faisant les Girondins pour soulever le peuple et se faire porter au gouvernement ! ! quelle ironie !

Grâce à M. Alexandre nous connaissons à fond l'homme politique ! Non, Lamartine n'était pas ambitieux ; non, le désir de commander ne lui avait pas fait abandonner ses premières croyances. La théorie de la république avait séduit son âme parce qu'il était bon, parce qu'il avait pitié du pauvre, pitié du travailleur. Il fut poète avant tout, poète dans ses écrits historiques, poète dans ses actes de gouvernement. Je ne veux point disculper les fautes de l'homme d'Etat, je ne veux point réhabiliter les erreurs des Girondins (Edmond Biré l'a fait dernièrement). Mais je suis heureux de savoir, je suis fier pour mon poète, que rien de sordide n'ait inspiré sa conduite, que ses écrits comme sa vie ne soient qu'une noble folie d'amour et de poésie !

Et ses dettes ! Ah on les comprend, quand avec M. Alexandre on suit pendant 10 ans cette vie, quand on voit comme son foyer était ouvert à tous, comme ses largesses étaient généreuses, des sommes folles

ont disparu, mais qui les a reçues ces sommes, si ce n'est le pauvre, le travailleur, les amis nécessiteux et hélas ! les spéculateurs de son talent.

Malgré la sympathie que m'inspire le livre de M. Alexandre, qu'il me soit permis de dire cependant que je trouve l'enthousiasme par trop élevé et débordant, surtout dans la première partie ; le style exagéré à force d'hyperboles, de comparaisons et d'images, rend la lecture du livre un peu fatigante.

Mais comme nous excusons l'auteur. Nous sommes loin aujourd'hui de l'admiration qu'excita le poète ; notre époque enfiévrée et immorale comprend à peine ces vers parlant de Dieu et de la nature ! Et cependant quel est celui d'entre nous, jeunes gens, qui ne sait par cœur et l'hymne à Jehova et le lac et Graziella.

Ah ! il en est qui peuvent rire et se moquer du souvenir ému de M. Charles, pour nous nous les comprenons et le partageons. Ce ne sont pas les âmes communes qui ressentent et inspirent de tels sentiments.

J. DUCHATEL.

VARIÉTÉS

Une page d'Histoire Lyonnaise sous la Révolution

Une collision entre ces deux puissances ennemies devenait inévitable, elle s'effectua par le siège de notre ville.

Il n'entre pas dans notre plan de retracer ici les poignantes péripéties de ce siège mémorable qui donna au monde le spectacle inouï de la résistance invincible qu'opposa, deux mois durant, à des troupes aguerries et dix fois supérieures en nombre, la petite armée lyonnaise dont les soldats improvisés et sans expérience, mais remplis d'une ardeur généreuse pour la noble cause qu'ils avaient embrassée, s'illustrèrent par des prodiges de constance et de vaillant courage.

Nous rappelons seulement que le plateau de la Croix-Rousse fut le théâtre de plusieurs des épisodes saillants qui marquèrent cette héroïque défense.

Là en effet, l'entrepris Gingenne eut la jambe brisée par un boulet et ne voulut pas, malgré cette horrible blessure, abandonner un seul instant sa place de combat.

Là encore, les bataillons lyonnais se signalèrent par l'opiniâtre énergie avec laquelle, en dépit des pertes continuelles que leur infligeait l'artillerie ennemie, ils surent résister sans faiblesse pour la conservation des différents postes confiés à leur indomptable bravoure. Le cimetière de Cuire, entre autres, ne fut abandonné que le 26 septembre par ses vingt-cinq défenseurs obligés de reculer devant les masses profondes des assiégeants, qui ne s'emparèrent de cette importante position qu'après avoir perdu deux mille hommes.

Pourquoi faut-il qu'en rappelant les actions d'éclat de ces champions de la liberté, nous nous voyions contraint d'assombrir encore le lugubre tableau des douleurs de la ville investie ? Mais nous ne pouvons passer sous silence le rôle ignoble que, dans ce grand drame, plusieurs historiens assignent au curé de la Croix-Rousse, marquant ainsi l'ex-moine Augustin,

¹ *Histoire du Siège de Lyon*, par l'abbé Guillon, 1797, t. II, p. 78.

le prêtre rebelle, d'un stigmate indélébile de déshonneur et d'infamie.

Voici ce que rapporte à cet égard un écrivain contemporain, le citoyen Maurille, de Lyon : « Parmi les scélérats qui dirigeaient le feu de l'ennemi dans l'intérieur de la cité, le curé constitutionnel de la Croix-Rousse méritait sans doute le premier rang, puisqu'il inventait chaque nuit des signaux de nouvelle forme, pour attirer les bombes sur l'hôpital où les blessés de sa paroisse étaient déposés ».

Le même fait est attesté par l'abbé Guillon qui précise certains détails et ne craint point de désigner par son nom le héros sinistre de cette trahison digne d'un apôtre :

« On se contenta de voter à l'exécution de la postérité l'ex-moine Plagniard, curé constitutionnel intrus de la Croix-Rousse, qui attirait, chaque nuit, le feu des assiégeants sur l'hôpital militaire de sa paroisse, par des signaux dont le changement convenu empêchait de rompre la continuité ».

Nous ne croyons pas qu'on puisse sérieusement révoquer en doute ce témoignage précis de deux auteurs dont les écrits, dignes de foi, s'adressaient à une génération témoin des faits exposés — la date de leur publication le prouve — et qui était, par là même, capable d'en contrôler la parfaite exactitude et d'en apprécier l'incontestable véracité.

(A suivre.)

ANTOINE-FRANÇOIS.

¹ *Les Crimes des Jacobins à Lyon*, par le citoyen Maurille, de Lyon. An IX, p. 135 et 136.

² *Histoire du Siège de Lyon*, par l'abbé Guillon, 1797, t. II, p. 42.

³ La conduite odieuse de l'abbé Plagniard, trouve heureusement sa contre-partie dans le dévouement admirable de l'abbé Obriot, prêtre missionnaire, qui exerça en secret les fonctions sacerdotales à la Croix-Rousse et dans la région limitrophe, de 1793 à 1803. (Note de M. Empereur, d'après les *Actes de catholicité* conservés aux archives paroissiales de Saint-Denis-la-Croix-Rousse).

MARCHÉS

CÉRÉALES

Blés. — La situation est à peu près la même que la semaine passée, il y aurait plutôt tendance à la faiblesse. Mais comme nous l'avons dit, les prix ne baisseront pas d'une manière appréciable. Verra-t-on des variations de 1 fr. ? La culture est à peu près complètement dépourvue, c'est Paris qui actuellement doit fournir à certains centres les blés que ceux-ci lui ont vendus il y a quelques mois. Puis la température sibérienne que nous subissons, sans causer de dommage encore ne prédispose pas à des espérances dorées, certainement les dernières pluies ont été un grand bien, mais maintenant c'est de la chaleur et du soleil qu'il faudrait. Pour terminer enfin, l'Angleterre et la Russie ont bien l'air de remettre l'épée au fourreau, mais il faut avouer qu'elles se montrent encore mutuellement les dents d'une manière peu rassurante. Les tout derniers bruits même, postérieurs aux derniers marchés sont mauvais, les négociations seraient rompues. On voit donc que s'il n'y pas hausse on ne peut pas non plus croire à la baisse.

GRAINS

Blés du Dauphiné. 23 » » »
— Lyonnais. 23 » » »
Les 100 kilog. rendus à Lyon.
Blés de Bresse. 23 75 à 24 50
Blés du Bourbonnais. 23 50 à 24 50

— Nivernais. 23 50 à 24 »
— Bourgogne. 22 75 à 23 75

Voici quelques prix des marchés de province : Pont-de-Beauvoisin 22,75 à 23 ; Valence, 23 à 24 ; Langres, 21 à 22 ; La Charité (Nièvre), 23 ; Dijon, 23 à 23,25 ; Saint-Florentin, 50 centimes de plus encore, c'est-à-dire 26 et 27 fr. les 120 kil. Les marchés ont été contrariés par la pluie et les affaires traitées sont toujours à peu près nulles.

Farines. — Les farines ont suivi les blés, il y a plutôt faiblesse, mais les cours sont seulement nominaux les affaires étant nulles.

Farine de commerce 1^{re}. . . les 125 k. 43 50 à 45 »
— — — — — 37 » à 37 50
— de boulangerie 1^{re}. 45 » à 46 50
— — — — — 39 » à 39 25

Sons. — Stationnaires : gros sons, 11 sons ordinaires, 10,75 à 11,25 ; recoupes, 10,50, 10,75 ; fleurages blancs, 14,25, 14,50 ; fleurages bis, 12,50, 13.
Avoines faibles plutôt en baisse.

FOURRAGES

Dauphiné. 20 » à 20 50
Bresse. 20 » à 20 25
Bourbonnais. 21 » à 21 25
Bourgogne. 19 50 à 20 50

Sarrasin, stationnaire.
Sarrasin, du rayon. 18 25 à 19 »
— du Limousin. 18 » à 19 »
— de l'Ouest. 19 75 à 20 »

Fourrages. — Stationnaires et sans baisse nouvelle.

Foin de pays. les 125 k. 9 » à 11 »
— de Bourgogne. 13 » à 12 »
Paille de froment. 8 » à 8 25
— de seigle. 8 25 à 8 50
Luzerne. 9 » à 9 50
Regains. 7 50 à 8 25

BESTIAUX

Bœufs. — Mardi 12 mai. — Il y avait 539 bœufs. — Vente difficile et légère baisse.
Charolais, 135 à 155 ; Italiens 135 à 160 ; Dauphinois, 130 à 150 ; Bourbonnais, 140 à 164 ; Bressans, 130 à 135.

Veaux. — 427 présentés ont été vendus de 58 à 62 fr., les 50 kil. poids vif.

Moutons. — Jeudi 14 mai. — 5356 moutons ont été amenés et en présence d'un chiffre aussi important la baisse s'est produite, ils se sont mal vendus de 0,65 à 85 la livre de viande.

Porcs. — 11 mai, Il y avait 988 porcs sur le marché ; la vente a été difficile, il y a eu une légère baisse. Les cours se sont tenus entre 0,48 et 0,54 la livre, poids vif. Bourbonnais, 49 à 53 ; Morvans, 48 à 53 ; Midi, 48 à 54 ; Bressans, 49 à 54 ; Charolais, 49 à 52.

Si l'on compare les prix de la semaine passée avec ceux ci-dessus on remarque une baisse sensible dans les prix des porcs de la 1^{re} qualité, tandis que ceux de la seconde sont stationnaires, et ceux de la troisième presque en hausse. Cela tient à ce que nous avions déjà fait remarquer depuis longtemps ; que les grosses pièces étaient en défaveur, tandis que les moindres jouissaient d'une préférence accentuée. Il en est encore de même aujourd'hui, plus les lards et les graisses sont à des prix tels que les acheteurs se rangent de façon à pouvoir suivre le mouvement. De la cette anomalie dans les prix, qui pourrait paraître curieuse et qui n'a rien que de très rationnel.

THUR LEP.

AVIS. — Nous avons chargé l'Administration des postes du recouvrement de nos mandats, nous prions instamment nos abonnés de nous continuer leur sympathie si précieuse pour nous, ainsi que leur concours, indispensable pour nous aider à poursuivre notre œuvre.

Le Propriétaire-Gérant : B. DUVIVIER.

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, LITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4.

CHAPELLERIE

La maison **RIVIER Soeurs**, rue Centrale 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80, à Lyon, engage les Dames qui veulent se coiffer — elles et leurs enfants — avec **gout** et à **bon marché** à visiter ses magasins. Elles seront étonnées de trouver un si grand choix de coiffures garnies depuis 3 fr. et non garnies à tous prix.

Grand assortiment de chapeaux pour fillettes et garçonnets

LE MUSÉE DES FAMILLES

PUBLICATION BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE

CONDITIONS D'ABONNEMENT

UN AN (à partir du 1^{er} janvier)

PARIS, 14 fr. ; DÉPARTEMENTS, 16 fr. ; UNION POSTALE, 18 fr.

MUSÉE DES FAMILLES ET MODES VRAIES RÉUNES

PARIS, 20 fr. ; DÉPARTEMENTS, 22 fr. ; UNION POSTALE, 24 fr. 50 c.

PARIS, librairie DELAGRANGE, rue Soufflot, 15.

Les personnes qui désireraient un infirmier pour soigner des Messieurs malades, peuvent s'adresser place Bellecour, 16, dans la cour à l'entresol.

LA FRANCE ILLUSTRÉE

Journal artistique, littéraire et scientifique

Paris, Départements, Algérie : Un an, 20 fr. ; six mois 10 fr. ; trois mois, 5 fr. ; un mois, 1 fr. 75. Etranger (union postale) : Un an, 25 fr. Les demandes d'abonnements doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris à l'ordre de M. L. ROUSSEL, directeur, 40, rue La Fontaine, Paris-Auteuil.

TRIBUNE DU TRAVAIL

PLACEMENTS GRATUITS

Bureau : rue Désirée, 6, au 2^e

Pour Hommes, de 11 heures à 1 heure.

Pour Femmes, de 2 heures à 4 heures, jeudi excepté.

DEMANDE DE PLACES

Des ouvrières capables pour lingerie fine. Rue Garibaldi, 51, entresol, porte à droite.

Des ouvrières et apprenties pour le finissage du corset, travail assuré et rétribué, 8, rue de la Pyramide. (Lyon-Vaise).

Une ouvrière très capable, pour lingerie fine et costume d'enfants, Mlle Jonthial. Passage de l'Argue, 47.

De bonnes ouvrières couturières pour le corsage. Rue de l'Hôtel-de-Ville, 35.

Une apprentie modiste, 107, cours de la Liberté, au deuxième.

ON DEMANDE

Un homme de confiance, pouvant disposer de quelques heures par jour demande un travail quelconque, 333.

Un jeune homme de confiance, très bon cocher, bonne tenue, ayant servi dans première maison, demande une place.

Un homme ayant servi dans la cavalerie, connaissant bien le pansage demande emploi pour conduire cheval et voiture dans maison bourgeoise.

Un jeune ménage, muni de très bonnes références, ayant profession sédentaire, demande une bonne place de concierge. S'adresser à M. Masset, rue Bugeaud, 87.

Un ex-employé des Ponts et chaussées, demande à faire des copies pour architectes ou géomètres, bon dessinateur, belle écriture. 243

Un ménage sans enfants, demande à se placer pour soigner le bétail, les chevaux, faire un jardin ou concierge. S'adresser à M. Mollet, grande rue de la Guillotière, numéro 130.

Un homme sérieux, 42 ans, célibataire, bien au courant du service bourgeois et des soins à donner aux personnes malades ou infirmes, demande une place. Bons renseignements. 367.

Un jeune homme ex-secrétaire au bureau d'habillement militaire, bien au courant de la comptabilité commerciale, demande une place quelconque dans bureau ou dans le commerce. Préférences modestes et très bonnes références. 164.

Un jardinier veuf, bonnes références, demande emploi dans maison bourgeoise, institution ou couvent. 24

LA LECTURE LYONNAISE

JOURNAL ILLUSTRÉ

Paraissant le Samedi

DIRECTION ET RÉDACTION :

Avenue de l'Archevêché, 7

UN AN. . . 6 FR.

UN NUMÉRO 10 CENTIMES

PETIT PORTE-FEUILLE LYONNAIS

Recueil & Fragments divers

CONCERNANT L'HISTOIRE DE LYON

PAR

D. MEYNIS

Commandeur de l'ordre de Saint-Sylvestre

Prix : 1 fr. 25. En vente dans nos Bureaux

LE JOURNAL LA « JEUNE MÈRE »

Ou l'Éducation du premier Age

PARAIT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

Ses Bureaux sont installés à Paris, 14, rue Martel et le prix de l'abonnement est de 6 fr. par an

Rédigé par un Comité de médecins qui s'occupent spécialement de l'hygiène de l'Enfance. La Jeune Mère doit être lue par toutes les mères de famille et même par les médecins ; nous le recommandons à nos lecteurs.

LES MISSIONS CATHOLIQUES

Bulletin hebdomadaire illustré

DE L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

Abonnements pour la France : un an, 10 fr. Bureaux : rue d'Avignon, 6, Lyon.

La Frano-Maçonnerie démasquée

REVUE MENSUELLE

Des doctrines et faits maçonniques

Publication grand in-8 de 48 pages — Un an : 5 fr. ; six mois : 3 fr. Union postale : un an, 6 fr. ; six mois, 3 fr. 50